

Si vous complétez cette annexe, veuillez remplir et joindre également le cadre A de l'imprimé n° 1447-M-SD.

Dénomination et adresse :	
Numéro SIRET de l'établissement à reporter impérativement	

L COMPOSANTE DE L'IFER VISÉE À L'ARTICLE 1599 QUATER A BIS DU CGI				
Matériel roulant destiné à être utilisé pour le transport de voyageurs en Île-de-France (art. 1599 quater A bis du CGI) <sup>47</sup>				
Catégorie de matériels roulants	Nombre de matériels			
	Au titre de 2018	Au titre de 2019		
<b>MÉTRO</b>				
Motrice	L1		L2	
Remorque	L3		L4	
<b>AUTRES MATÉRIELS</b>				
Automotrice et motrice	L5		L6	
Remorque	L7		L8	